

Construire une démarche de prise en compte des aidants dans les établissements d'accueil ou les foyers de vie

La question de la prise en compte des aidants ne se pose pas uniquement à domicile, elle concerne également les établissements d'accueil de personnes malades et en situation de handicap, quel que soit leur âge. Mais quelle est la place des aidants dans ces structures ? Comment la faire vivre au quotidien et quelles limites lui donner ? Quelles sont les responsabilités des établissements à l'égard des proches des personnes accueillies ? Comment instaurer avec eux des relations de confiance et s'inscrire dans une reconnaissance du rôle de chacun : personnes accompagnées, proches aidants et professionnels ?

OBJECTIFS

- Appréhender le vécu des aidants en lien avec l'accueil des proches dans un établissement
- Disposer de repères sur la place des proches dans les établissements d'accueil
- Connaître le cadre réglementaire de la prise en compte des proches et les recommandations des organismes de référence
- Définir les modalités de prise en compte des aidants dans l'établissement

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Études de cas
- Travail sur les représentations
- Échanges et débats

EVALUATION DE LA FORMATION

- Questionnaire de satisfaction
- Auto-évaluation

FORMATEUR

Ayant exercé des fonctions de direction ou philosophe spécialisé sur les projets de service, projets personnalisés et le management lié à la bientraitance ou juriste et médiateur

CONTENU

L'accueil du proche accompagné dans un établissement : une approche par le parcours de l'aidant

La place des proches aidants des personnes accueillies dans l'établissement

• Personnes accueillies, proches aidants, professionnels, institution : regards croisés sur les attentes de chacun des acteurs

• La place des proches aidants dans une double perspective : du projet institutionnel aux projets d'accompagnement personnalisé

La prise en compte des proches aidants dans l'établissement

• Cadre réglementaire et recommandations de bonnes pratiques professionnelles des organismes de référence

• La définition des modalités de prise en compte des aidants dans l'établissement

• L'élaboration et le suivi d'un plan d'action pour la mise en oeuvre de la prise en compte des proches dans l'établissement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Études de cas
- Travail sur les représentations
- Échanges et débats

PUBLIC



Professionnels dirigeant ou encadrant des équipes dans les établissements d'accueil pour personnes malades, en situation de handicap ou de dépendance

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS



Inscription acceptée jusqu'à 2 semaines de la formation.
Réalisation de la formation inter sous réserve d'un nombre minimum de participants.

Formation proposée en présentiel (14 personnes max) ou en distanciel (9 personnes max)

DURÉE



2 jours (7h par jour de formation)

PREREQUIS



Aucun

CALENDRIER



En inter : dates sur www.aidants.fr

En intra : nous contacter

TARIFS



En inter : 450 euros par jour et par personne. Tarif privilégié pour les porteurs de projets pour l'Association Française des Aidants, nous contacter



En intra : tarif adapté selon le type de structure, nous contacter



Pour l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap, nous contacter